

Chef d'équipe (H/F) - CDI

Il organise, réalise, contrôle et rend compte du chantier.
Il peut assurer l'interface avec le client.

Il gère les travaux d'exécution, d'organisation, de contrôle d'une équipe. Il exerce un commandement sur l'équipe ou le service.

Il est responsable de la bonne exécution des tâches confiées et travail en étroite collaboration avec le conducteur de travaux.

Rémunération : en fonction de l'expérience professionnelle.

Indemnités de petits déplacements, HS majorées et payées,
contrat de 35H, CDI.

